

Avis de constitution

SOCIETE « ALLIANCE GRACE DIVINE »

Siège Abidjan Anyama Belleville non loin de l'école
primaire Ternako, lot 3430 ; ilot 393., Lot 3430, Ilot 393

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE GRACE DIVINE »

Objet :

- Services financiers ;
- Transfert électronique d'argent ;
- Import-Export ;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Belleville non loin de l'école primaire Ternako, lot 3430 ; ilot 393., Lot 3430, Ilot 393

Dirigeant(s) Mlle DOFFOU AKOUA PAULE MARIE DESIREE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05370 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29558/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

